

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Chef, Section des ressources humaines, P-4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	2 avril 2019
DATE DE PUBLICATION :	4 mars 2019
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Greffe, Section des ressources humaines
LIEU D'AFFECTATION :	La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	19-HRE-RMT-112710-R-THE HAGUE (R)

---

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

---

## Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein de la Division de l'administration du Greffe. Le titulaire du poste travaille sous la direction du Chef des services administratifs (qui est basé à Arusha), au sein de la division de La Haye du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »).

## Fonctions et responsabilités

- Le titulaire du poste dirige et gère les activités du Mécanisme en matière de ressources humaines (recrutement, formation, administration du personnel, service médical, bien-être du personnel et reconversion du personnel) ; il élabore et met en pratique des dispositions, instruments et lignes directrices régissant la gestion des ressources humaines nécessaires à la mission du Mécanisme dans le respect des politiques, règles et règlements, procédures et pratiques de l'ONU ; il fait preuve de sensibilité et de créativité pour parvenir, dans le cadre du processus de réduction des effectifs, à des solutions satisfaisantes tant pour l'institution que pour son personnel ; il formule des propositions et projets de politiques qu'il soumet à la direction du Mécanisme ; il planifie un recrutement rapide et rationnel et assure une gestion cohérente et efficace du personnel et des conditions d'emploi ; il supervise la formation et le perfectionnement du personnel ; il veille au bien-être du personnel et s'assure que celui-ci bénéficie de soins médicaux appropriés ; vu le caractère temporaire de l'institution et la stratégie d'achèvement des travaux, il doit faire preuve de souplesse — et néanmoins de cohérence — dans sa réponse aux besoins du Mécanisme.
- Il entretient avec le Syndicat du personnel du Mécanisme des relations étroites et fructueuses.
- Il fournit au Chef de l'administration, au Greffier et aux autres membres de la direction ainsi qu'à la Commission paritaire de négociation un avis autorisé sur tous les aspects des ressources humaines ; à cet égard, il identifie les évolutions et questions pertinentes en la matière, effectue des recherches, consulte ses homologues, prépare des points de situation et des exposés, et formule des recommandations et avis circonstanciés.
- Il gère, dans le cadre du système d'évaluation et de notation des fonctionnaires, le travail et le développement des membres du personnel de la Section des ressources humaines qu'il supervise ; il les motive, les responsabilise et encourage l'initiative de sorte qu'ils continuent à assurer la prestation des services efficacement et dans les délais impartis.
- Il suit de près et aménage les mesures pratiques et créatives mises en œuvre dans le cadre du mandat du Mécanisme afin de retenir le personnel nécessaire tout en répondant aux besoins de reconversion professionnelle, d'harmonisation de la vie professionnelle avec la vie privée et d'amélioration des conditions de travail.
- Il renforce les qualités de chef de tous les cadres du Mécanisme en leur adressant des recommandations sur les méthodes de gestion et des instructions relatives à des questions ou problèmes de supervision particuliers.
- Il représente le Mécanisme à des réunions portant sur les ressources humaines et les conditions d'emploi, notamment avec les autorités du pays hôte ; il est habilité à certifier tous les comptes budgétaires liés aux dépenses de personnel et aux prestations dont bénéficient les fonctionnaires.

## Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a une parfaite connaissance des politiques, procédures, pratiques, règlements et règles de l'ONU en matière de ressources humaines ; il évalue, analyse, décèle les problèmes et recommande des solutions dans le cadre de la gestion des ressources humaines ; il a une aptitude éprouvée à l'analyse. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
  - **Communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral et à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il pose les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public cible ; il partage l'information et tient les intéressés au courant.
  - **Souci du client** — Le titulaire du poste considère tous les bénéficiaires des services comme des « clients » et cherche à voir les choses de leur point de vue ; il établit et entretient des partenariats fructueux avec eux en gagnant leur confiance et leur
-

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

respect ; il distingue leurs besoins et y apporte une réponse adaptée ; il suit l'évolution de la situation des clients, sur le plan intérieur et extérieur, afin de rester informé et d'anticiper les problèmes ; il tient les clients informés de l'avancement des projets et des contretemps éventuels ; il respecte les délais de livraison des produits ou des prestations de services aux clients.

## Compétences en matière d'encadrement

- **Aptitude à donner confiance** — Le titulaire du poste instaure un climat où chacun est libre de s'exprimer sans crainte de représailles ; il dirige de façon cohérente et prévisible ; il joue la carte de la transparence ; il fait confiance à ses collègues et subordonnés ainsi qu'aux clients ; il reconnaît le mérite ; il donne suite aux mesures convenues ; il traite avec doigté l'information délicate ou confidentielle.
- **Sûreté de jugement / aptitude à décider** — Le titulaire du poste discerne les éléments-clés dans les situations complexes et va droit à l'essentiel ; il recueille l'information nécessaire avant de se décider ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, de ses décisions avant de les prendre et ne les prend qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et l'institution ; il ne propose des lignes d'action et ne formule des recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits ; il s'assure que les mesures envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il prend des décisions douloureuses lorsque les circonstances l'exigent.

---

## QUALIFICATIONS

### Formation :

Diplôme universitaire du niveau du master en gestion des ressources humaines, en administration publique, en gestion des entreprises ou dans une discipline apparentée. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

### Expérience professionnelle :

Au moins sept années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans le domaine de la gestion des ressources humaines ou une discipline apparentée au niveau international, dont au moins cinq années dans le système des Nations Unies, assorties d'une expérience des fonctions d'encadrement. Une expérience au sein d'un tribunal pénal international est souhaitable.

### Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est indispensable. La bonne connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est un avantage.

### Méthode d'évaluation :

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

---

### Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

### REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

---

### Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

### Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte

---

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au manuel pour le candidat (Applicant Guide, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

## COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>

---